

## Compte-rendu du 2<sup>ème</sup> conseil d'école du 9 Mars 2015

### Personnes présentes

Pour l'école maternelle : Mme Cabourg, Mme Boudy, Mme Boussarie, Mme Lavigne

ATSEM : Mme Solé, Mme Hamer

Pour l'école élémentaire : Mr Aiello, Mme Subra, Mme Dames, Mme Bohin, Mme Calles, Mme Dupays, Mme Duffau, Mme Kellerhals, Mr Philippe, Mme Cloes, Mr Labit.

CLAE : Mme Collet (élémentaire) et Mme Maran (maternelle)

Parents délégués : Mme Stasse, Mme Pimpinelli, Mme Pignard, Mme Rossillon, Mme Moronval, Mr Canica, Mme Pouey-Leroux et les parents délégués maternelle.

Pour la mairie : Mme Maton, Mme Rhalies-Murat et Mr Saint-Paul

Psychologue scolaire (RASED) : Mme Moretto

Absent : Mr Barège (Inspecteur de l'Éducation Nationale)

Il n'y a toujours pas de DDEN nommé (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)

Le conseil a débuté à 18h05.

### Partie commune maternelle/élémentaire

*1- Annonce de la date du 3<sup>ème</sup> conseil de classe* : le 11 Juin 2015

*2- Modification du pont de l'Ascension*

**Mme Cabourg** annonce qu'il n'y a plus de pont de l'Ascension suite à des difficultés du rattrapage de ce pont sur les mercredis pour le 2<sup>nd</sup> degré. Il est précisé que seul l'Académie de Toulouse a supprimé ce pont.

**Mme Calles** précise qu'un préavis de grève a été déposé à ce sujet.

*3- RASED*

**Mme Moretto** explique le fonctionnement du RASED. Il est composé de :

- Mme Moretto qui est la psychologue scolaire.
- Mme Proust qui est une enseignante travaillant sur la pédagogie, surtout pour l'élémentaire.
- Mme Chevalier qui est une enseignante travaillant sur l'aide éducative en maternelle Grande Section.

Le RASED est destiné aux enfants de GS, CP et CE1, et travaille prioritairement sur les écoles Sajus et Jaurès.

Mme Proust et Mme Chevalier travaillent chacune ¼ temps sur Ramonville. Elles sont toutes les deux 1 après-midi par semaine à Sajus avec 2 groupes chacune. Elles sont également sur l'école Jean-Jaurès une matinée chacune.

Leur travail consiste aussi à rencontrer les familles.

Mme Moretto travaille sur toutes les écoles du secteur.

Mme Moretto est sur ce secteur depuis 8 ans. Elle précise qu'elle a 41% d'élèves en plus sur son secteur (qui compte St-Orens maintenant). Il n'y a donc quasiment plus de suivi des enfants.

#### 4- Liaison Grande Section/CP

4 rencontres sont prévues :

- À la médiathèque. Les CP vont lire des livres choisis par les GS.
- Autour d'une chorale. Les GS vont chanter pour les CP.
- Durant tout le mois de Juin visite des classes de CP.
- Jeu de piste d'orientation dans la grande école.

#### 5- Médiathèque : où en est-on du manque de créneaux ?

Lors du précédent conseil d'école une réunion devait avoir lieu entre les enseignants, la mairie et la responsable de la bibliothèque. **Mme Bohin** demande donc quand aura lieu cette réunion.

**Mme Rhalies-Murat** précise qu'en ce moment, pour la municipalité, a lieu un audit organisationnel, car l'organisation actuelle date de plus de 20 ans et doit donc être modifiée. Il n'y aura donc pas de réunion, ni de résolution en cours d'année. Elle précise que le manque de créneaux est dû entre autre à une absence régulière de personnel.

Cette demande a été portée à l' élu à la culture, qui va la prendre en compte dans la l'organisation du nouveau projet culturel qui est en construction.

#### 6- Le 5<sup>ème</sup> groupe scolaire

Effectifs de la maternelle : En début d'année il y avait 110 élèves, il y en a maintenant 116. Il y a 45 PS, 47 MS et 45 GS, donc nécessité d'ouvrir une 5<sup>ème</sup> classe.

Effectifs élémentaires : Il y a actuellement 230 élèves. Pour la rentrée sont prévus : 47 CP, 47 CE1, 36 CE2, 37 CM1, et 30 CM2 donc un total de 198 élèves entendants et 52 élèves des classes LSF.

**Mme Maton** : Le 5<sup>ème</sup> groupe va être alimenté par les classes des 4 écoles et par les nouveaux arrivants des Floraliés. La projection pour la rentrée 2015 est de 80 enfants, environs 40 maternelles et 40 élémentaires.

Depuis 8 ans les effectifs sur Ramonville sont en hausse et ont amené à l'ouverture de 10 classes. Les frontières de la carte scolaire doivent bouger, donc des élèves déjà scolarisés doivent bouger.

**Mme Rhalies-Murat** : Pour les prospectives des effectifs. Il faut tenir compte de la configuration des écoles avec les mouvements des élèves (passage en classe supérieure).

Les chiffres des prospectives sont fiables jusqu'à 5 ans mais pas au-delà.

En maternelle il y a environs 35 petites sections par an par école sur la commune. Mais c'est une donnée moyennement fiable.

3 points rendent l'anticipation un peu complexe :

- Tous les 3 ans 1/3 de la population de Ramonville est renouvelé
- Ramonville est en train de changer : il y a une montée progressive de la population
- Il y a une forte proportion de grands logements (30% de logements sociaux par programme).

**Mme Maton** : L'arrivée de population se fait dans des logements sociaux. Dans ces logements il y a peu de rotation. Donc les élèves grandissent, quittent l'élémentaire pour le collège, lycée... Les arrivées nouvelles compensent ce phénomène.

**Mme Rhalies-Murat** : À partir de 15000 habitants dans une ville les rotations sur les logements deviennent plus importantes.

Le ratio par niveau, c'est à dire quel âge avaient les enfants quand ils sont arrivés et comment ils se sont répartis sur les différents niveaux, est peu fiable également.

Mr Barège (Inspecteur Éducation Nationale) a déjà présenté le projet au DASEN.

La mairie présentera le même projet la semaine prochaine.

**Mme Rhalies-Murat :**

Pour la rentrée prochaine il y aura donc 5 groupes scolaires.

Les 4 écoles existantes auront 3 classes maternelles et 6 classes élémentaires.

Le 5<sup>ème</sup> groupe scolaire aura 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires.

En maternelle avec les prospectives de la mairie les 15 classes devraient suffire, mais avec plus de 30 élèves par classes.

Pour éviter cela une 16<sup>ème</sup> classe de maternelle est prévue mais n'est pas acquise (son maintien dépendra des effectifs). Elle est positionnée de manière provisoire sur la maternelle Jean-Jaurès. En Juin elle pourra être positionnée ailleurs en fonction des besoins. Cette 16<sup>ème</sup> classe ne pourra pas être placée sur PMF.

**Un parent délégué maternelle :** quelle est la limite fixée avant l'ouverture d'une classe ?

**Mme Cabourg :** Il n'y a pas de règles établies. Sur le département ils se fixent 32 enfants+1 mais c'est plus souvent 33, 34 +1.

**Mme Rhalies-Murat :**

En élémentaire il y aura un groupe à 6 classes et un groupe à 5 classes. Comme pour la maternelle il y aura une classe supplémentaire qui sera positionnée en fonction des effectifs et des locaux disponibles. Cette classe n'est pas encore acquise (son maintien dépendra des effectifs).

L'IEP a demandé de positionner cette classe potentielle sur l'élémentaire St-Exupéry, car le poste de la 7<sup>ème</sup> classe actuelle est à un enseignant basé de manière provisoire. Ce qui gênera donc moins en cas de fermeture de cette classe.

**Mme Maton :**

Pour les classes LSF, un bilan pour l'organisation des classes sur les deux écoles est à organiser par les enseignants.

**Mme Stasse :** Lors de la réunion entre les parents délégués et la municipalité Mme Rhalies-Murat avait précisé que le prochain bilan serait organisé lors du conseil d'école de Sajus.

**Mme Rhalies-Murat :** C'est en cours, des dates ont été proposées pour Mars.

**Mr Canica** (parent délégué élémentaire LSF) : Les petites sections et les moyennes sections peuvent-elles retourner sur Jean-Jaurès (future maternelle où est l'école de musique) ?

**Mme Maton :** Il n'y aura pas de solution avant d'avoir fait le bilan. Il faut un partenariat enseignants-mairie. La DDEN a demandé à être présente.

**Mme Kellerhals** souhaite que les parents délégués soient présents lors du bilan. Elle demande si la mairie a réussi à contacter Mme Mahmoud. **Mme Rhalies-Murat** dit qu'elle lui a adressé un email qui est resté sans réponse. **Mme Kellerhals** précise que les parents délégués avaient un entretien avec Mme Mahmoud le 11 Mars et qu'elle devait ensuite contacter la mairie.

*Changement de nom des groupes scolaires :*

**Mme Cabourg :** il faudrait renommer les 2 écoles et très rapidement.

**Mme Maton** pense aussi qu'il faudrait changer le nom des deux écoles.

**Mme Stasse :** Au conseil municipal du 6 Février, le Maire a précisé qu'une des deux écoles garderait le nom de Jean-Jaurès et que le nom de l'autre école devrait être choisi en Avril-Mai.

**Mme Maton :** Il faudra que l'on convainc le Maire pour le changement de nom des deux écoles.

## Questions complémentaires des parents

*Pourquoi les préinscriptions ont-elles eu lieu si tôt ?*

**Mme Maton** : Pour approcher le plus rapidement possible le nombre des effectifs.

**Mme Rhalies-Murat** : C'est une demande de l'IEN qui souhaite même pour l'année prochaine qu'elles aient lieu avant Décembre.

*Sur les deux groupes scolaires y aura-t-il une direction unique ou bien une pour la maternelle et une pour l'élémentaire ?*

**Municipalité** : Il y aura une direction maternelle et une direction élémentaire.

Mr Barège n'a pas donné suite à la demande de PMF qui souhaitait créer une école primaire (une seule direction pour maternelle et élémentaire).

*Les salles et le matériel seront-ils disponibles à temps pour préparer la rentrée de Septembre ?*

**Municipalité** : L'échéancier est entrain d'être affiné. Les entreprises pour faire les travaux n'ont pas encore été retenues. Les salles seront prêtes pour la rentrée, mais on ne peut pas encore dire quand. Il est impossible que les salles de restauration soit prêtes pour Septembre. Les travaux ne se finiront pas avant la Toussaint.

Pour le matériel il y aura une répartition du matériel non utilisé dans chaque école. Il faut donc faire un inventaire des disponibilités à réaffecter.

Le projet n'est pas assez aboutit pour pouvoir donner plus d'informations.

**Mme Stasse** demande comment les enfants de l'actuelle maternelle Jaurès avec les 5 classes élémentaires prévues vont pouvoir déjeuner dans la petite salle de restauration qui est déjà remplie aux 2 services rien qu'avec les maternelles.

**Mme Maton** : C'est sûr il y aura de la gêne surtout que les travaux seront également sur le temps scolaire. On va trouver une solution. Par exemple l'élémentaire pourra déjeuner dans la 6<sup>ème</sup> salle de classe qui ne sera pas occupée à la rentrée prochaine.

**Mme Moretto** (psychologue scolaire) : 3 maternelles à 3 classes signifie qu'il n'y a plus de décharge de direction ce qui est un problème pour les équipes éducatives qui sont sur les temps scolaires. Rien que sur l'école Jean-Jaurès (élémentaire et maternelle) il y a 28 équipes éducatives. Elle précise qu'un tiers du temps du RASED se passe sur Jaurès alors qu'elle travaille sur 15 écoles différentes.

**Mme Moretto** interpelle la municipalité sur le fait que ce qui est dit aujourd'hui au conseil de Jean-Jaurès sur le placement de la 16<sup>ème</sup> classe maternelle est différent de ce qui avait été dit au conseil de Sajus la semaine précédente. Il avait été dit que cette 16<sup>ème</sup> classe serait sur l'école Sajus.

**Mme Cabourg** : Mr Barège positionne cette 16<sup>ème</sup> classe sur Jaurès car il va y avoir un départ à la retraite et il y aura moins de gêne pour les enseignants en place.

**Mme Moretto** : Mme Cabourg disait qu'une 4<sup>ème</sup> classe ne serait plus possible, le haut de la maternelle étant repris par la future partie élémentaire.

**Mme Cabourg** : Il y a de nouvelles avancées. On cherche des solutions pour garder la salle du haut en maternelle.

**Mr Aiello** parle des déplacements d'enfants qui ne sont peut-être pas utiles. **Mme Bohin** demande comment vont-ils pouvoir s'organiser sur Jaurès élémentaire car ils n'auront plus de salle de réunion.

**Mme Maton** parle de certains critères qui seront abordés lors de la refonte de la carte scolaire :

- les enfants hors carte doivent-ils être remis sur leur carte.
- Doit-on maintenir les fratries
- Les CM1 /CM2 doivent-ils ne pas être bougés.

**Mme Rhalies\_murat** précise que la mairie rencontrera le DASEN le 24 Mars.

**Mme Stasse** demande si cela va baisser les effectifs des classes.

**Mme Rhalies\_Murat** répond qu'il y aura une baisse des effectifs sur chaque classe (environ 27 élèves ?)

**Mme Stasse** : S'il y a une montée des effectifs plus haute que prévue, notamment en 2017 avec la livraison des nouveaux logements, il y a un risque que les écoles soient à nouveau saturées et les enfants auront donc été déplacés pour rien.

**Mme Rhalies-Murat** : Nous avons d'abord pensé à une montée progressive des effectifs sur le nouveau groupe, mais nous avons trouvé cela impossible, d'où ce nouveau projet.

**Mme Maton** : La suite de cette discussion pourra se poursuivre le mardi 17 Mars lors de la réunion pour la refonte de la carte scolaire.

**Mme Stasse** demande si les enseignants sont bien conviés.

**Mme Rhalies-Murat** affirme que oui. Ils ont pensé à faire cette réunion sous le format de la commission d'affectation car elle est paritaire et les directeurs sont représentatifs. Ils considèrent que les directeurs sont les porte-paroles des enseignants. Elle précise d'ailleurs que certaines écoles étaient parfois représentées dans cette commission par des directeurs et des enseignants et qu'ils ne leur ont jamais fermé la porte.

**Mr Aiello** précise que les enseignants n'ont jamais été invités à cette commission. Il rajoute qu'il n'est pas toujours évident de porter la voix de tous et qu'il est bien que les enseignants soient conviés.

**Mme Pignard** (parent délégué élémentaire) demande où aura lieu la réunion.

**Mme Rhalies-Murat** répond qu'elle devait avoir lieu dans la salle du service jeunesse où a lieu la commission d'affectation. Vu qu'il risque d'y avoir plus de monde et que la salle prévue est trop petite, ils vont donc chercher une autre salle.

**Un parent délégué maternelle** demande quand est-ce que nous aurons les documents promis pour travailler lors de cette réunion.

**Mme Rhalies-Murat** garantit qu'ils seront envoyés juste après le conseil et indique que des problèmes personnels de son côté pendant les vacances ainsi que plusieurs arrêts de maladie ont retardé cet envoi.

**Mme Stasse** souligne que pour une réunion prévue initialement le 6 Février (donc avant les vacances scolaires) nous aurions pu obtenir ces documents bien plus tôt.

Avec ce projet **Mme Pimpinelli** (parent délégué élémentaire Jaurès) demande s'ils ne craignent pas une fuite des enfants vers le privé.

**Mme Maton** répond que le résultat est nul car cela se fait dans les deux sens (départs et retours).

La durée du conseil étant prolongée plusieurs participants sont partis et toutes les questions n'ont pu être posées. L'essentiel du conseil a donc porté sur la création du nouveau groupe scolaire et de ses conséquences.

Voici les dernières questions posées très brièvement :

### *7-Information aux parents concernant le PPMS et le matériel obligatoire à disposition*

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité.

**Mme Stasse** demande pourquoi il y a si peu de matériel à l'élémentaire Jaurès et pourquoi une telle disparité d'une école à une autre alors qu'il existe une liste pour créer ses mallettes pour le PPMS dans la BO du 30 Mai 2002.

**Mme Rhalies\_Murat** précise qu'effectivement ce n'est pas à jours et que jusqu'à présent ce n'était pas une priorité dans le budget. Mais cela va maintenant changer puisqu'au budget 2015 il y aura une ligne spécifique dédiée au PPMS.

**Mr Aiello** indique que la structure de l'école est trop vieille pour assurer un confinement (trop de ventilation au niveau des huisseries par ex).

**Mme Stasse** précise que le confinement n'est jamais à 100% mais il permet de limiter les agents les plus nocifs dans les premières heures.

#### *8- Demande d'une boîte aux lettres ainsi qu'un affichage dédiés aux parents délégués*

**Mme Stasse** précise que sur l'élémentaire il n'y en a pas et que celui de l'école est très mal situé.

**Mme Rhalies-Murat** a pris la demande en compte et demande où est-ce qu'on les souhaite.

**Mme Stasse** répond que cela va dépendre de l'organisation du nouveau groupe scolaire.

#### *9- Un point sur le pointage des enfants et la disposition du matériel*

**Mme Rhalies-Murat** : Une nouvelle borne est prévue pour l'élémentaire. Ils espèrent faire un test avant la fin de l'année scolaire. La société qui s'occupe de ces bornes a pris du retard et doit faire une mise à jour des logiciels.

#### *10- Le service achat*

**Mr Aiello** dit qu'il y a toujours des problèmes au service achat.

**Mme Maton** répond que le suivi des achats est à revisiter. Cela a été demandé à l'audit.

#### *11- Fermeture des salles de classes*

**Mr Aiello** souhaite savoir si les salles de classes vont être fermées à clé comme il a été demandé lors les conseils précédents.

**Mme Rhalies-Murat** indique que ce sera fait pendant l'été.

A la fin du conseil, **Mme Moronval** (parent délégués classes LSF) demande s'ils pourront obtenir un vrai rapport écrit de ce qui a été dit lors de la réunion du 19 Décembre avec la municipalité, car ils n'ont reçu qu'un email avec l'énumération de 4 points.

**Mme Maton** considère que c'est le résumé de ce qui a été dit. S'ils souhaitent un rapport plus long, elle propose que les parents l'écrivent et le présentera au service jeunesse pour validation.

Le conseil s'est terminé vers 20h45.